

En résumé :

- **L'ensemble des parcelles sont en croissance active, les parcelles les plus en avance sont au stade tubérisation. Des retards de végétation, des problèmes de nutrition et à l'extrême des dégénérescences de pieds sont observés dans les zones inondées au cours des 15 derniers jours.**
- **Mildiou : augmentation des observations de foyers de mildiou en parcelles. Avec l'humidité, persistance d'un niveau de risque très élevé sur l'ensemble de la Région. Le seuil indicatif de risque a été atteint ces 4 derniers jours et devrait encore l'être au cours des 3 prochains jours.**
- **Insectes : absence de vol depuis 15 jours. Des aptères sont observés en parcelle nécessitant de prendre encore en compte le risque dans les situations sensibles (variétés sensibles aux viroses, production de plant).**

RESEAU 2016

34 parcelles ont été enregistrées sous Vigicultures. 24 parcelles ont été renseignées cette semaine.

CONTEXTE : ETAT DES PLANTATIONS SUR LA REGION

Les plantations de fin mars (15% des parcelles suivies) sont globalement homogènes avec un nombre de tige correct. Ces parcelles sont au stade début grossissement des tubercules; les parcelles les plus en avance étant au stade apparition des boutons floraux à floraison.

Selon les types de sols et les lots de plants, les plantations du 20-24 avril sont plus hétérogènes avec des manques de pieds et des nombres de tiges moyens. Ces parcelles sont en croissance active mais les fortes pluviométries et le manque d'ensoleillement de ces 15 derniers jours ont engendré des retards de végétation.

Les parcelles inondées suite aux pluies de fin mai (certaines zones étant encore sous l'eau), ont vu leur croissance stoppée. Dans les zones qui sont restées les plus longtemps immergées, des pourrissements sont constatés ainsi que la présence de bactérioses et de rhizoctone sur tige. Il est également régulièrement observé un palissement de la végétation du fait d'un défaut d'alimentation en éléments nutritifs.

RAVAGEURS

Observations sur le réseau

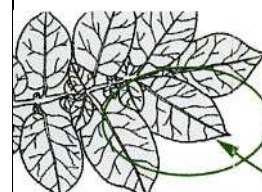
Cette semaine, la présence de pucerons (quelques individus sur 8-10% des plantes) est signalée sur 25% des parcelles du réseau, intensité et fréquence en baisse par rapport à la semaine dernière.

En parallèle, des auxiliaires (coccinelles notamment) sont observés dans les parcelles. Les conditions sont propices à leur activité, d'autant plus que le temps humide et frais est défavorable à une multiplication exponentielle des pucerons.

Aucun doryphore n'a été signalé en parcelle au cours des 8 derniers jours.

Observation des pucerons

- Sur une feuille de pomme de terre située sur la moitié inférieure de la plante, choisir l'une ou l'autre des folioles latérales jouxtant la foliole terminale.
- Observer la présence ou non de pucerons sur cette foliole.
- Répéter l'opération 40 fois sur des plantes différentes.



Seuil de nuisibilité pucerons

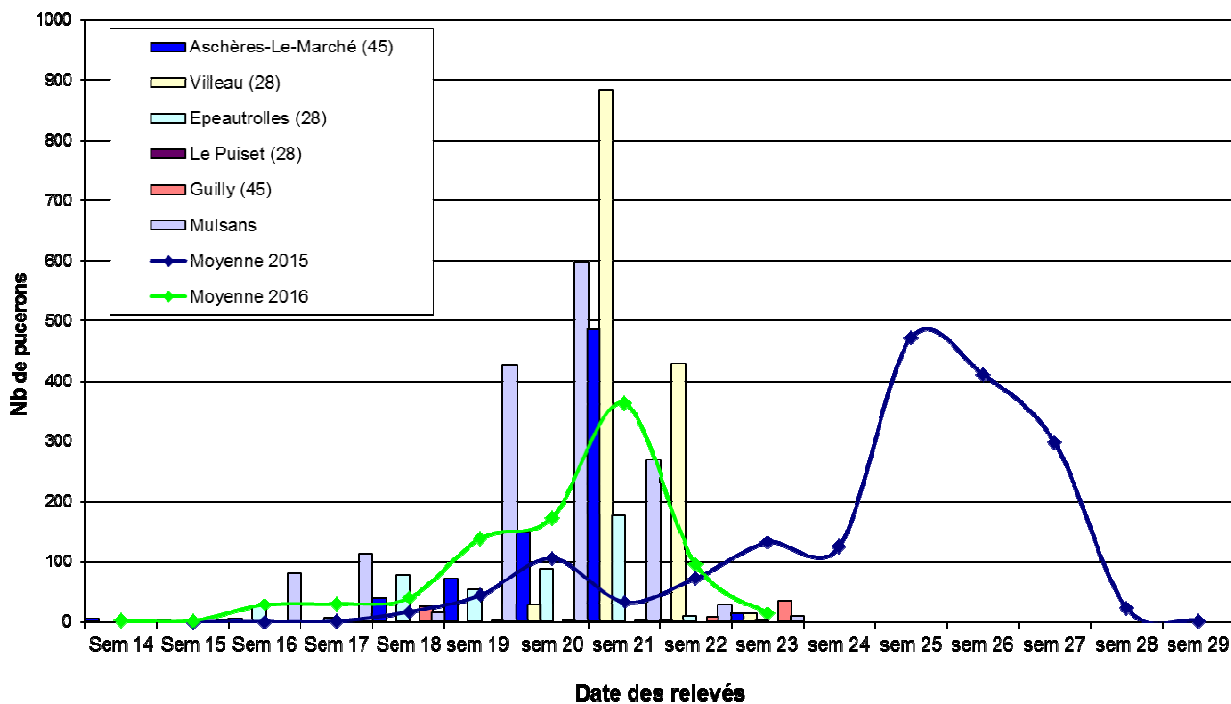
Le seuil de nuisibilité est atteint lorsque plus de 20 folioles sur 40 observées sont porteuses de pucerons.

Piégeages sur le réseau de suivi des vols mis en place sur la région Centre.

Malgré le temps chaud et ensoleillé, pas de nouvelles captures significatives n'ont été enregistrées au cours des 8 derniers jours.

Un premier pic de vols a donc été atteint entre le 15 et le 20 mai. Les pucerons aptères issus de ce vol sont maintenant visibles dans les parcelles.

**Evolution des populations de pucerons en 2016 (comparaison captures moyennes 2015)
nombre de pucerons dans les pièges chromatiques (cuvette jaune)**



Analyse du risque

Conditions encore humides et fraîches défavorables à de nouveaux vols massifs mais non limitantes pour la multiplication et l'activité des pucerons dans les parcelles.

En parallèle, présence d'auxiliaires pour lesquels les conditions sont favorables pour réguler les populations de pucerons.

Doryphore

Risque nul pour le moment.

Pucerons

En production de plants, le risque reste élevé.

En pomme de terre de consommation, le risque est moyen avec des conditions moins favorables à la multiplication des pucerons. La présence d'aptères dans les parcelles nécessite cependant un suivi régulier sur les variétés sensibles aux viroses.

MILDIU

Observations sur le réseau

De nouvelles taches de mildiou sporulant sont signalées ces derniers jours en parcelles dans le Loiret et en Eure et Loir. Le nombre de foyers progresse, l'environnement est par conséquent maintenant contaminé dans les différents départements de la région.

Bulletin co-rédigé par la Chambre d'Agriculture du Loir-et-Cher et ARVALIS-Institut du végétal.

Avec les observations de AGRI BEAUCE, BEAUCE PRODUCTIONS, Chambre d'Agriculture 41, Chambre d'Agriculture 28, Chambre d'Agriculture 45, COMITE CENTRE ET SUD, Ferme des Arches, PARMENTINE, POM ALLIANCE SA., Les 3 Laboureurs, SOUFFLET AGRICULTURE, SELECT UP, TERRE DE France..

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre
13 avenue des Droits de l'Homme – 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018

Pour rappel, les spores de mildiou pouvant parcourir des distances supérieures à 1 km, les foyers, les tas de déchets mais aussi les repousses dans les cultures et les jardins contaminés représentent la source d'inoculum primaire pour les parcelles situées à proximité.

Dans un contexte climatique très favorable au mildiou comme cette année, ces foyers primaires ne font qu'amplifier le risque d'attaques et de symptômes précoces dans les parcelles.

Utilisation du modèle Mileos® (www.mileos.fr)

Rappel interprétation du risque mildiou avec le modèle Mileos®

Le BSV pomme de terre de la région Centre mobilise le modèle Mileos® qui se base sur le cycle épidémique de *Phytophthora infestans*.

Pour une **parcelle dont l'environnement est indemne de mildiou, une fois le stade levée dépassé, le risque démarre**

- à la sortie de taches de la **3^{ème} génération pour des variétés sensibles ;**
- à la sortie de taches de la **4^{ème} génération pour des variétés intermédiaires ;**
- à la sortie de taches de la **5^{ème} génération pour des variétés résistantes.**

Le suivi du nombre des générations de mildiou est un bon indicateur pour connaître le début de la période à risque de cette maladie.

Ainsi, en cas de conditions favorables au développement du mildiou, sur une variété sensible, les taches de mildiou ne seront potentiellement visibles qu'à partir de la 3^{ème} génération finie d'incuber.

Par contre, cette règle n'est plus vraie si on observe un inoculum primaire sur des tas de déchets ou dans l'environnement. Le risque démarre alors immédiatement.

Pour que le seuil de nuisibilité soit atteint, il faut que le niveau de risque soit atteint:

- **Moyen** pour les variétés sensibles,
- **Élevé** pour les variétés sensibles et intermédiaires,
- **Très élevé** pour les variétés sensibles, intermédiaires et résistantes,

+ et que les conditions climatiques soient favorables à la libération de spores.

Situation au 14 Juin 2016

La 5^{ème} génération a fini d'incuber pour toutes les stations.

Le risque est donc aussi présent pour toutes les sensibilités variétales levées.

Ces derniers jours, le seuil de nuisibilité a été atteint en fonction des sensibilités variétales (voir le tableau ci-dessous) sur tous les secteurs de la Région.

Département	Stations météo	Génération(s) en cours au 14/06	Niveau de risque au 14/06	Jours où le seuil de nuisibilité a été atteint	Seuil indicatif de risque du 14/06 au 16/06			Pluie (en mm) depuis le 10/06
					VS*	VI*	VR*	
Eure-et-Loir (28)	Allaines (6h)	7-8	Très fort	10,11,12,13,14/06 pour VS,VI et VR	OUI	OUI	OUI	27,4
	Chartres (8h)	6-7	Très fort	11,12,13,14/06 pour VS,VI et VR	OUI	OUI	OUI	19,9
	Guillonville (6h)	8-9	Très fort	11,12,13,14/06 pour VS,VI et VR	OUI	OUI	OUI	41,8
	Louville (6h)	5-6	Très fort	10,11,12,13,14/06 pour VS,VI et VR	OUI	OUI	OUI	15,7
	Pré-Saint- Evroult (0h)	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
	Rouvray (h)	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
	Viabon (6h)	7	Très fort	10,11,12,13,14/06 pour VS,VI et VR	OUI	OUI	OUI	35,8
Loir-et-Cher (41)	La Chapelle Vicomtesse (6h)	7-8-9	Très fort	10,11,12,13,14/06 pour VS,VI et VR	OUI	OUI	OUI	32,5
	Ouzouer le Marché (6h)	7-8	Très fort	11,12,13,14/06 pour VS,VI et VR	OUI	OUI	OUI	30,4
	St Léonard en Beauce (3h)	6-7-8	Très fort	11,12,13,14/06 pour VS,VI et VR	OUI	OUI	OUI	27,4
Loiret (45)	Amilly (5h)	6-7-8	Très fort	10,11,12,13,14/06 pour VS,VI et VR	OUI	OUI	OUI	41
	Boisseaux (4h)	7	Très fort	10,11,12,13,14/06 pour VS,VI et VR	OUI	OUI	OUI	29
	Férolles (4h)	6-7	Très fort	10,11,12,13,14/06 pour VS,VI et VR	OUI	OUI	OUI	39,5
	Gien (4h)	8-9	Très fort	10,11,12,13,14/06 pour VS,VI et VR	OUI	OUI	OUI	30
	Outarville (6h)	6	Très fort	10,11,12,13,14/06 pour VS,VI et VR	OUI	OUI	OUI	48
	Pithiviers (2h)	6	Très fort	11,12,13,14/06 pour VS,VI et VR	OUI	OUI	OUI	42,5
Essonne (91)	Boigneville (6h)	7-8	Très fort	11,12,13,14/06 pour VS,VI et VR	OUI	OUI	OUI	36,8

* VS = variétés sensibles

VI = variétés intermédiaires

VR = variétés résistantes

Bulletin co-rédigé par la Chambre d'Agriculture du Loir-et-Cher et ARVALIS-Institut du végétal.

Avec les observations de AGRI BEAUCE, BEAUCE PRODUCTIONS, Chambre d'Agriculture 41, Chambre d'Agriculture 28, Chambre d'Agriculture 45, COMITE CENTRE ET SUD, Ferme des Arches, PARMENTINE, POM ALLIANCE SA., Les 3 Laboureurs, SOUFFLET AGRICULTURE, SELECT UP, TERRE DE France..

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre
13 avenue des Droits de l'Homme – 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle.
La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018

Analyse du risque et prévisions

Prévisions météo pour les 8 jours à venir : des averses (**localement orageuses**) ainsi que des éclaircies sont attendues jusqu'à dimanche. Les températures ne sont pas très élevées pour la saison mais suffisent amplement au développement du mildiou.

Ces conditions restent toujours favorables au mildiou.

Analyse du risque :

Le risque est présent et toujours très élevé dans tous les secteurs et sur toutes les sensibilités variétales.

Sur la base des données prévisionnelles, le seuil indicatif de risque (seuil de nuisibilité) devrait être atteint ce mardi 14 Juin ainsi que les 2 prochains jours dans toute la Région sur les variétés sensibles, intermédiaires et résistantes dans tous les secteurs.

Compte tenu du risque mildiou élevé cette année et que l'environnement est contaminé, la protection des parcelles doit être soignée en faisant notamment attention aux conditions d'application, aux poteaux, aux bordures de parcelles, aux démarrages et aux croisements de rampes, ainsi qu'aux coins de champs, qui correspondent très souvent à des zones de démarrage du mildiou

Bulletin co-rédigé par la Chambre d'Agriculture du Loir-et-Cher et ARVALIS-Institut du végétal.

Avec les observations de AGRI BEAUCE, BEAUCE PRODUCTIONS, Chambre d'Agriculture 41, Chambre d'Agriculture 28, Chambre d'Agriculture 45, COMITE CENTRE ET SUD, Ferme des Arches, PARMENTINE, POM ALLIANCE SA., Les 3 Laboureurs, SOUFFLET AGRICULTURE, SELECT UP, TERRE DE France..

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre
13 avenue des Droits de l'Homme – 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018

